

Attention: Presse spécialisée

La compagnie d'assurance York Fire continue d'investir dans la campagne de promotion du courtier

Le 14 février 2008/Toronto – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) a le plaisir d'annoncer que la compagnie York Fire and Casualty continue d'investir en tant qu'Associé à 100 % dans la campagne de promotion du courtier en 2008.

La campagne est centrée sur le symbole du BIPPER qui représente la couverture et la sécurité, soit la valeur ajoutée que les courtiers procurent à leurs clients. Par son investissement dans la campagne, York Fire soutient les courtiers dans la communication de leur message aux consommateurs.

«York Fire and Casualty est fière de continuer d'investir en tant qu'Associé à 100 % dans la campagne de promotion du courtier » a déclaré Colin Simpson, président et chef de direction de la compagnie York Fire and Casualty. « Nous supportons les courtiers et les encourageons à promouvoir les services tels que conseils impartiaux, liberté de choix et garanties répondant aux besoins des consommateurs » a ajouté M. Simpson.

Dan Danyluk, chef de la direction de l'ACAC ajoute : «Nous sommes heureux que d'année en année un plus grand nombre d'assureurs réalisent le rôle que les courtiers jouent auprès des consommateurs. Les courtiers possèdent l'expérience et les connaissances qui leur permettent d'offrir des conseils impartiaux à leurs clients. York Fire est non seulement un partenaire estimé des courtiers, mais en investissant dans la campagne, la compagnie permet aux consommateurs de recevoir les conseils d'un vrai professionnel de l'assurance.»

La campagne de promotion du courtier de l'Association des courtiers d'assurances du Canada fut lancée en 1989. Elle vise à renforcer l'image de marque de plus de 31 000 courtiers d'assurances et en 2007, a bénéficié du soutien de plus de vingt des plus importantes compagnies d'assurance.

Fondée en 1921, l'Association des courtiers d'assurances du Canada est une fédération regroupant 11 associations régionales et provinciales de courtiers en assurances de dommages.

Ressource :

Steve Masnyk, directeur des communications
Association des courtiers d'assurances du
Canada
416-367-1831 ou smasnyk@ibac.ca
www.ibac.ca



